

La vie : (page d'album)

Autor(en): **Rittener, T.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **41 (1903)**

Heft 9

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-199955>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Gerbe, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements d'ent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.

S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 45 cent. — Suisse : 20 cent.
Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les personnes qui prendront un nouvel abonnement dès le 1^{er} avril prochain, recevront gratuitement le CONTEUR durant le mois de mars.

BUREAU DU CONTEUR VAUDOIS

Ruelle Saint-François (maison de l'imprimerie Vincent).

Ecoles et écoliers du vaste monde.

M. François Guex, directeur des Ecoles normales du canton de Vaud et professeur de pédagogie à l'Université, avait été chargé par le Conseil fédéral de représenter la Suisse aux congrès internationaux de l'enseignement, en 1900, à Paris, et d'étudier à l'Exposition universelle de cette même année l'enseignement primaire et secondaire dans le groupe de l'Instruction publique. Le rapport de M. Guex sur ces matières vient de paraître. Il forme un gros ouvrage plein de choses fortement pensées et de renseignements d'un grand intérêt. Malheureusement, il ne se prête guère à une analyse pour un journal comme le *Conteur vaudois*. Nous nous garderons donc d'en déformer l'esprit en essayant de rendre compte de son contenu. Mais, avec la permission de l'auteur, nous lui empruntons les passages suivants, qui nous semblent propres à intéresser les plus profanes.

L'ÉDUCATION AMÉRICAINE

L'Amérique (du Nord) n'a pas de système d'éducation dans le sens européen du mot. Le pays est des plus décentralisés. Aucun organe ne dicte des prescriptions uniformes. Mais s'il n'y a pas en Amérique un gouvernement unique, il y a, en revanche, un esprit public qui circule dans tous les membres de ce vaste corps et qui en assure l'unité.

L'Américain veut une école pratique, utilitaire et les connaissances lui apparaissent comme autant d'instruments nécessaires pour la vie... Mais, avant tout, la spontanéité, le libre essor de l'individualité. Pour ouvrir des territoires, fonder des villes, bâtir des chemins de fer, créer des manufactures, assurer au pays de grandes destinées, il faut des citoyens hardis, novateurs, résolus et entreprenants. Toute l'éducation doit préparer le jeune homme à l'action.

Aussi bien, à cinq ans un petit Américain est-il déjà bien différent d'un enfant de nos pays. Nous voulons, nous, des enfants sages, obéissants, disciplinés; les Américains veulent avant tout des jeunes gens d'initiative, indépendants, confiants en eux-mêmes.

Plus de 15 millions d'enfants, entre 6 et 14 ans, reçoivent aux Etats-Unis cette instruction primaire, facultative au point de vue du choix des études.

Le budget de l'Instruction publique y atteint des sommes énormes : 199 millions de dollars par an (près d'un milliard de francs). Il est vrai de dire que le nombre des maîtres est à l'avenant : 409,193, soit 131,750 instituteurs seulement pour 277,443 institutrices. On voit poindre le jour où tout le personnel enseignant sera féminisé.

La femme institutrice se multiplie. En 1870,

* ÉDUCATION ET INSTRUCTION, par François Guex. Lausanne, Payot et Cie, libraires-éditeurs.

il y avait déjà 59 femmes sur 100 instituteurs. En 1898, il y en avait 67 sur 100 en moyenne, et dans certains États cette proportion est aujourd'hui de 80 pour 100.

LES PALAIS SCOLAIRES DE LA SUÈDE

Nous pouvons nous vanter de construire de beaux bâtiments scolaires en Suisse, des palais beaucoup trop luxueux, prétendent quelques-uns. A la vérité, nos maisons d'école sont de simples baraques comparées à celles de la Suède. De nombreuses illustrations montraient comment les Suédois entendent les constructions scolaires. L'école de Saint Jean à Stockholm a déjà un fort bel aspect. Mais voici mieux : c'est l'école primaire « Kungsholmen » que la ville vient de construire et qui est probablement la plus vaste et la plus complète des maisons d'école connues.

Elle est entièrement construite en pierre et en fer; seules les croisées et les portes sont en bois. On y trouve : 94 classes, 8 salles de travail manuel, 1 salle de dessin, 2 salles de gymnastique, 2 cuisines scolaires, 2 installations de bains, 1 salle à manger pour les enfants qui déjeunent à l'école, 2 salles, l'une pour les instituteurs, l'autre pour les institutrices, 3 appartements pour le directeur et les domestiques. Elle recevra 3760 élèves.

Une autre école a été inaugurée le 1^{er} septembre 1900, qui contient 40 classes, 1 salle de travail manuel, 1 de dessin, 1 de fête, 2 de gymnastique, 1 cuisine avec salle à manger, 1 salle à repasser, 1 bibliothèque, 1 buanderie, 2 salles pour les maîtres et les maîtresses, 3 appartements. Elle a coûté 2 millions de francs.

LE RESPECT DE L'ARBRE

Il existe en Russie des sociétés qui se proposent de répandre dans les jeunes générations l'amour de la nature et des plantes, la science de l'arboriculture et le respect auquel les arbres ont droit, par les jouissances esthétiques qu'ils nous procurent, aussi bien que par les services importants qu'ils nous rendent.

Dans certaines régions de la Russie, on mutilé les arbres et les enfants vont à la maraude. Pour modifier ces idées, ces sociétés veulent agir par la voie de l'éducation et non par celle des mesures légales et répressives.

Les nouvelles plantations d'arbres donnent lieu à des fêtes où les élèves des écoles primaires sont conviés. Des groupes d'enfants portant des drapeaux et des emblèmes s'avancent vers le lieu de la plantation, où des conférences leur sont faites sur la beauté et l'utilité de l'arbre. On chante et l'on joue.

Voilà qui mériterait d'être imité chez nous, cette cérémonie au caractère poétique et charmant, propre à inculquer aux enfants ce qui leur manque trop souvent : le respect de l'arbre.

LA DURÉE DE L'ENSEIGNEMENT

L'Instruction primaire est obligatoire : en Ecosse de 5 à 13 ans, en Angleterre de 5 à 14 ans, au Mexique, en Ontario de 5 à 16 ans, en Espagne, au Portugal de 6 à 9 ans, en France

de 6 à 13 ans, au Japon, aux Etats-Unis, dans la plupart des Etats allemands de 6 à 14 ans, en Hongrie de 6 à 15 ans, en Suisse de 6 à 15 ou 16 ans, en Italie de 7 à 9 ans, en Norvège de 7 à 13 ans, en Suède, en Roumanie de 7 à 14 ans.

UN MAUVAIS PAYS POUR L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE

C'est la Norvège.

La dernière loi sur l'Instruction publique porte la même date que notre loi vaudoise sur l'Instruction publique primaire et offre avec elle maintes analogies frappantes.

L'enfant qui fait l'école buissonnière ou dont la conduite laisse à désirer est placé pendant six mois dans une maison de correction. Il n'est rendu et laissé à ses parents que s'il promet de s'amender et s'il tient réellement sa promesse.

ÉCOLIERS ALARMÉS

En Angleterre, on peut rattacher aux exercices physiques les alertes données en classe ou ce que les Anglais appellent le *rassemblement* des élèves. Sans avertissement, au milieu des exercices ordinaires, retentit tout à coup le signal d'alarme. Sur le champ, la classe est suspendue et en deux ou trois minutes tous les élèves doivent être rangés par groupes ou par classes à des endroits déterminés. Tout doit se passer dans le plus grand ordre. Cette pratique est destinée à éviter la panique et l'affolement en cas d'incendie, à habituer les élèves à se maîtriser et à obéir vivement, sans bousculade et sans bruit.

Un essai de ce genre a été tenté, en octobre 1901, à l'École industrielle et Gymnase scientifique, où le bâtiment a été évacué en moins de trois minutes. Exercice utile, surtout dans les vieux locaux, où les dégagements sont étroits et peu nombreux.

La vie.

(Page d'album).

Sur les flancs de l'alpe neigeuse,
Petite source voyageuse
Se met en route un beau matin.
Le ciel est clair, le soleil brille;
Joyeusement elle sautille
Avec un murmure argentin.

Elle va; la rive est charmante,
Couverte de roses, de menthe
Et de mille autres fraîches fleurs.
La source s'arrête et gazouille;
Avec malice, elle les mouille,
Et puis, les quitte tout en pleurs.

Mais déjà plus forte,
La pente l'emporte;
Le torrent bondit sans façon
Et tout blanc d'écume,
Il gronde... et présume
Qu'il sera bientôt grand garçon!

Source, ruisseau, grande rivière,
Au flot profond, d'allure fière,
Elle chemine au fond du val
Et fait souvent, à sa manière,
Beaucoup de bien, beaucoup de mal.

Puis, elle arrive dans la plaine:
Le fleuve y coule sans effort;
Il s'arrête et reprend haleine
Au pied des arbres de son bord.
Et, sous l'ombre de la ramée
Qui voile son onde calmée,
Il glisse... on dirait qu'il s'endort.

Vers l'horizon, brume de rêve,
Abîme à peine soupçonné,
Il glisse, glisse, enfin son cours s'achève:
La mer reprend le flot qu'elle a donné.

* * *

ENVOI

C'est l'image de notre vie:
Heureux le flot qui peut, sur la route suivie,
Garder jusqu'au seuil de l'éternité
Sa limpidité!

T. RITTENER.

Pêche miraculeuse.

Les journaux signalaient dernièrement la présence à Lausanne de *Jerome K. Jerome*, le célèbre humoriste anglais. L'un de nos lecteurs nous envoie à ce propos une traduction libre d'un des plus amusants morceaux du livre, amusant entre tous, *Three Men in a Boat (Trois hommes en bateau)*.

* * *

Nous étions entrés, Georges et moi, dans la salle à boire d'une petite auberge au bord de l'eau. Un vieux bonhomme, fumant une longue pipe en terre, s'y trouvait seul, et nous échangeâmes avec lui quelques banalités. Il nous dit qu'il faisait beau temps, nous répondimes qu'il avait fait bien beau la veille, et il fut convenu, d'un commun accord, qu'il ferait beau sans doute le lendemain. Georges ajouta que les récoltes avaient bonne apparence. Il ressortit encore de la conversation que Georges et moi étions étrangers à la localité, puis il y eut un silence, pendant lequel nos regards se mirent à errer autour de la salle. Ils s'arrêtèrent bientôt sur une truite énorme, que renfermait une caisse en verre accrochée au mur, au-dessus de la cheminée. Elle me fascinait presque, cette truite, si grosse que j'avais cru d'abord voir une morue.

« Un beau poisson », remarqua le bonhomme, en voyant ce qui nous préoccupait. « Peu ordinaire », répliquai-je à peine. Georges se montra curieux de savoir le poids.

— Dix-huit livres six onces, répondit notre homme en se levant pour sortir. Oui, continuait-il en décrochant son pardessus, il y aura de cela seize ans, jour pour jour, le 3 du mois prochain, que je l'ai prise. Je l'ai pêchée au véron, droit au-dessous du pont. On l'avait vue dans ces parages et je m'étais dit qu'elle ne m'échapperait pas. On ne voit plus guère de si gros poissons par ici aujourd'hui. Bonsoir, Messieurs, bonsoir.

Il sortit, nous laissant seuls devant le phénomène. Nous en étions encore à l'admirer, lorsque parut le messager local, un pot de bière à la main. Il se met aussi à regarder le poisson.

— Un beau morceau de truite, fit Georges en s'adressant à lui.

— Ah! vous pouvez bien dire cela, Monsieur, répliqua-t-il en aspirant une gorgée. Vous n'êtes peut-être pas ici lorsque ce poisson a été pris?

Nous répondimes que non, étant simplement de passage dans la localité.

— C'est clair, comment auriez-vous pu être ici; il y a environ cinq ans que j'ai pêché cette truite.

— Comment! m'écriai-je, c'est vous qui...

— Oui, Monsieur, affirma mon ingénieux interlocuteur. C'était droit au-dessous de l'écluse — ou du moins de ce qui était alors l'écluse — un vendredi après-midi. Et le curieux de l'af-

faire, c'est que je n'avais pour appât qu'une simple mouche. J'étais venu pêcher le brochet, bien loin de penser à une truite et, quand j'ai vu ce colosse au bout de ma ligne, vraiment, je n'en revenais pas. Eh! bien oui, c'est ainsi. Elle pesait vingt-six livres. Bonsoir, Messieurs, bonsoir.

Un troisième client, entré peu après, nous expliqua comment il avait pris la truite un jour, de grand matin, en pêchant à l'ablette.

Nous vîmes ensuite paraître un homme d'âge moyen, personnage d'air solennel et sot. Il prit son siège près de la fenêtre et personne ne dit plus mot.

Georges, cependant, se tournant à la fin vers lui:

— Monsieur, lui dit-il, veuillez excuser notre impertinence; mais mon ami et moi, tout à fait étrangers en ce lieu, nous vous serions extrêmement obligés si vous vouliez bien nous raconter comment vous avez pris la truite que voilà.

— Mais comment donc savez-vous que c'est moi qui l'ai prise? répliqua-t-il, extrêmement surpris.

Nous répondimes que nous ne pouvions dire comment cela se faisait, mais que, d'une manière ou d'une autre, l'idée nous était venue que ce devait être lui.

— En vérité, voilà qui est étrange, reprit le solennel personnage. Savez-vous, Messieurs, que vous êtes tombés juste; c'est bien moi qui ai pris ce poisson. Mais que vous l'avez deviné, voilà qui passe l'imagination. Vrai, c'est une chose remarquable, bien remarquable.

Il continua, disant qu'il avait mis plus d'une demi-heure à tirer le poisson hors de l'eau et que même il y avait cassé sa ligne. Rentré chez lui, on avait pesé la truite, et la balance, soigneusement vérifiée, avait accusé trente-quatre livres.

Après son départ, entra enfin l'aubergiste lui-même, à qui nous racontâmes les diverses histoires qu'on venait de nous faire, ce qui l'amusa immensément. Nous riions tous de bon cœur.

« Elle est bien bonne! disait le brave homme en se tenant les côtes. Voyez-vous James Bates, Joe Muggles, et M. Jones, et le vieux Billy, se vantant tous d'avoir pris la même truite! Avec ça que c'est bien eux qui m'en auraient fait cadeau, s'ils l'avaient réellement prise. Ah! oui, ils sont bien gens à faire cela! »

Et il riait, il riait.

Il nous apprit enfin l'histoire vraie du merveilleux poisson. C'est lui-même qui l'avait pris, bien des années auparavant, alors qu'il était encore un tout jeune garçon. Il n'y avait eu de sa part ni artifice, ni grande habileté: simplement cette chance inexplicable du gamin qui fait l'école buissonnière par une belle après-midi et à qui il suffit de suspendre à un arbre un bout de ficelle pour faire une pêche miraculeuse.

Cette truite, continua l'aubergiste, lui avait épargné la rossée qui l'attendait à la maison, le maître d'école lui-même ayant déclaré qu'une si belle capture valait bien à elle seule les parties aliquotes et la règle de trois réunies.

On l'appela à ce moment hors de la salle, et nos regards retournèrent au poisson merveilleux; de plus en plus intéressés, Georges finit par monter sur une chaise pour voir de plus près. La chaise ayant vacillé, Georges voulut se raccrocher à la caisse, et patatras! celle-ci vint à bas, et Georges, et la chaise par-dessus.

— Il n'y a pas de mal, j'espère, m'écriai-je alarmé à la pensée que le poisson pouvait être endommagé.

— J'espère que non, fit Georges en se relevant avec précaution.

Mais il y avait du mal. La truite était en miettes sur le parquet.

Une truite empaillée ainsi réduite en miettes, c'était étrange.

Etrange en effet, s'il se fût agi réellement d'une truite. Mais ce n'était pas une truite.

C'était du plâtre de Paris.

Qui donc, après cela, ne voudra lire tout le volume de *Jerome K. Jerome*? D.

Tout simplement.

Un de nos amis veut bien nous transmettre l'inscription suivante, qu'il a relevée sur une des catelles du poêle de la salle à manger de l'Hôtel du Pont, à Moudon, portant la date de 1769:

PETER ROSSET

Fontenier de CHEIRES (balliage de Surpierre)
demeurant au GRAND-ÉSSERT

a fait bâtir ce bâtiment et construire une fontaine devant et derrière, pour égayer dix pose de terre arride.

« ... pour égayer dix pose de terre arride »; n'est-ce pas délicieux? Et quel sujet de méditation pour nos grands bâtisseurs d'aujourd'hui.

Oraison funèbre.

On nous écrit de...:

Samedi dernier, expirait dans notre village, à l'âge de quatre-vingts ans, un vieillard infirme, entretenu par la commune.

Les autorités communales s'étaient fait représenter à l'enterrement.

Au bord de la fosse, quelqu'un prit la parole pour adresser un dernier adieu au pauvre vieux.

Le malheureux orateur, atteint de la grippe, — qui donc y a échappé? — était à tout instant obligé de s'interrompre, pour donner essor à de violents accès de toux.

« Nous remettons à la terre, dit-il enfin, ce qui a été tiré de la terre, mais combien n'est-il pas regrettable que... »

Ici, un accès de toux plus violent encore et plus prolongé que les précédents l'arrêta de nouveau.

Alors, un des assistants qui attendait impatiemment la collation promise par les autorités, au retour du cimetière, s'écria, pour couper court: « ... que... que ne poussés pas veni bairé on verro avoué no! » G.

Aó prêdzo, lè z'autro iadzo.

Dào temps dâi Bernois, lè dzeins étiont menâ à la badietta po tot cein qu'èin étâi dâo prêdzo et dè la religion; y'avâi on prêdzo su senanna: lo dèdzâo et dou la demèindze, ion lo matin et on outre la vèpra, que n'ètai don pas question d'allâ quartettâ lo matin pè lo cabaret, ni djuî âi guelhîès lo tantou. Kâ lè menistres dèvessant teni on rôle io marquâvant ti cliâio que manquâvant lo prêdzo et cliâio que l'aviont chaotâ duès demèindzes dè fila étiont citâ dèvant lo consistoire io on lào z'administrâvè onna bouna semonce et se, per hazâ, lè gaillâ fâsiont récidive, recédiont, na pas 'na bramâre, mà on lè fouvrâvè à l'hostiau po dou-trai dzo.

Allâ-lâi vai ora, po fèrè respèttâ dinse la demèindze! N'y a qu'à r'èsondzi à cliâi pourra lo po fèrè clioure lè pintes et lè boutequès, coumeint dianstro l'a veri ein fortsettsè!

Pu n'est pas tot: dein ce temps, lè menistres interrogeâvant lè dzeins du la chère, tot coumeint lo régent à l'écoula, et, po allâ ào prêdzo, s'agessâi pas d'ètrè vetu ein chandrou, ni dè l'âi allâ ein mandzes et tot dépatolliu, kâ lè vilhès lois dào consistoire desant que failâi ètrè revous avoué dâi z' « habits décents »; n'ètai assebin pas permet d'avâi avoué sé onna canna àobin on chaton, on ne